

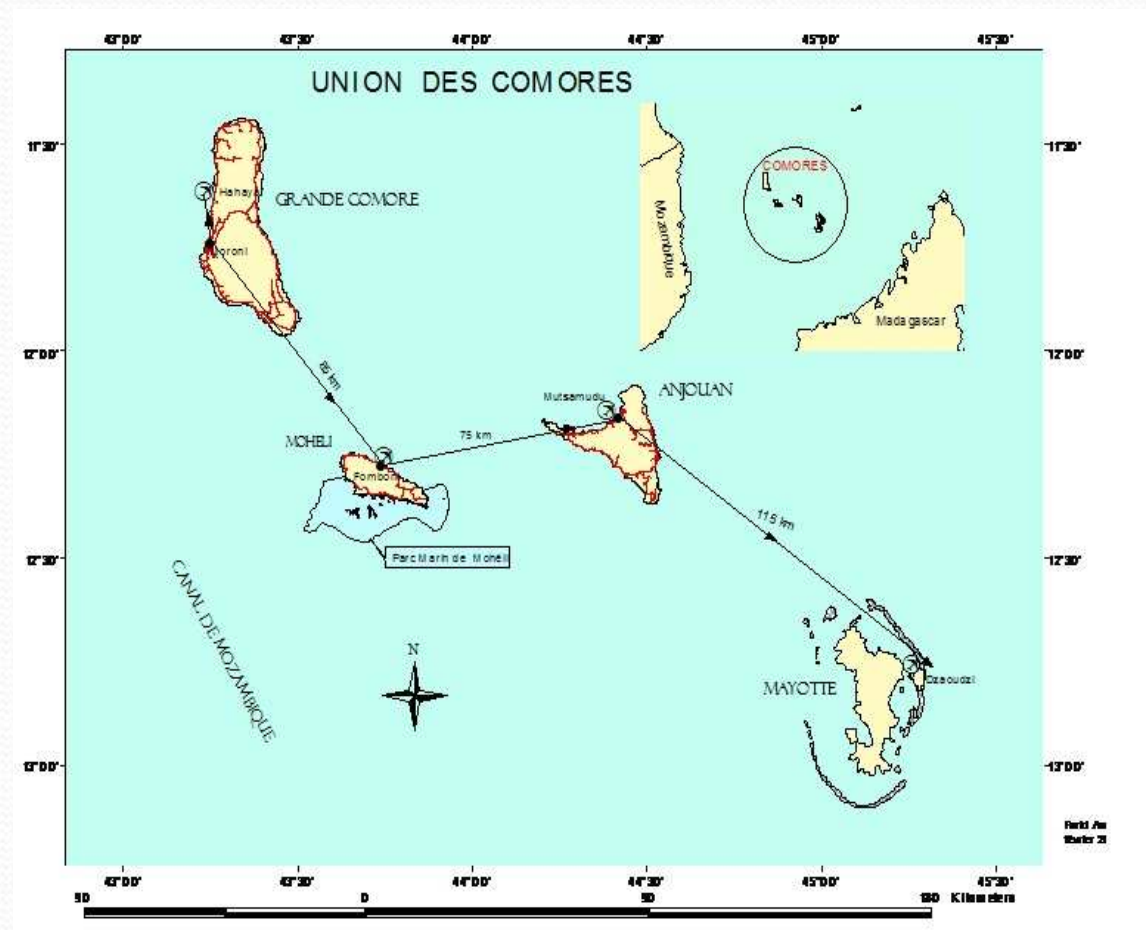
Atelier de Yaoundé sur les cinquièmes rapports nationaux, GBO-4, et scénarios pour la politique régionale



Comores

Présentation géographique

- L'archipel des Comores est constitué de quatre îles situées dans la partie nord du Canal du Mozambique. L'archipel est distant d'environ 300 km des côtes du Mozambique sur le continent africain et de celles de l'île de Madagascar, située à l'Est.
- Les îles sont comprises entre $11^{\circ}20'$ et $12^{\circ}25'$ de latitude Sud et entre $43^{\circ}11'$ et $44^{\circ}32'$ de longitude Est, soient de l'ouest à l'est, Grande Comore (Ngazidja), Mohéli (Mwali) et Anjouan (Ndzouani). La quatrième île de l'archipel, Mayotte (Maore), est sous dépendance française



Historique du processus

- La Stratégie et Plan d'Action national 2001



- 4^{ème} Rapport national sur la Diversité Biologique juin 2009



Éléments principaux de la stratégie et du plan d'action national en matière de biodiversité

La Stratégie nationale et le plan d'action sont séparés en quatre axes stratégiques généraux, qui sont à leur tour divisés en objectifs et programmes spécifiques.

Les axes stratégiques sont :

- 1) Connaître et promouvoir la connaissance du patrimoine national (mise en place d'un système d'information environnementale et recensement du patrimoine);
- 2) Se doter d'un outil législatif, d'institutions et de services publics efficace (préparation du cadre opérationnel)

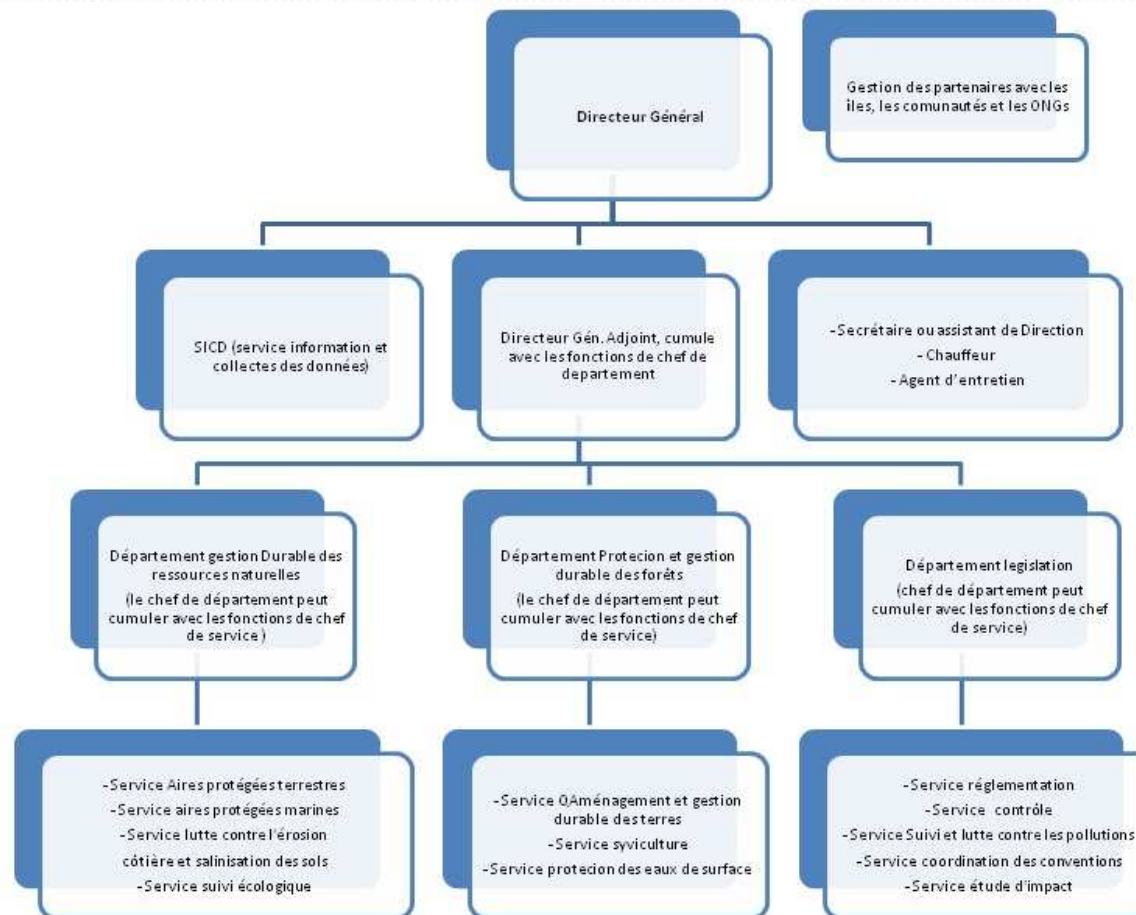
Éléments principaux de la stratégie et du plan d'action national en matière de biodiversité

- 3) former des spécialistes, éduquer et sensibiliser la population (formation, encadrement et sensibilisation des populations);

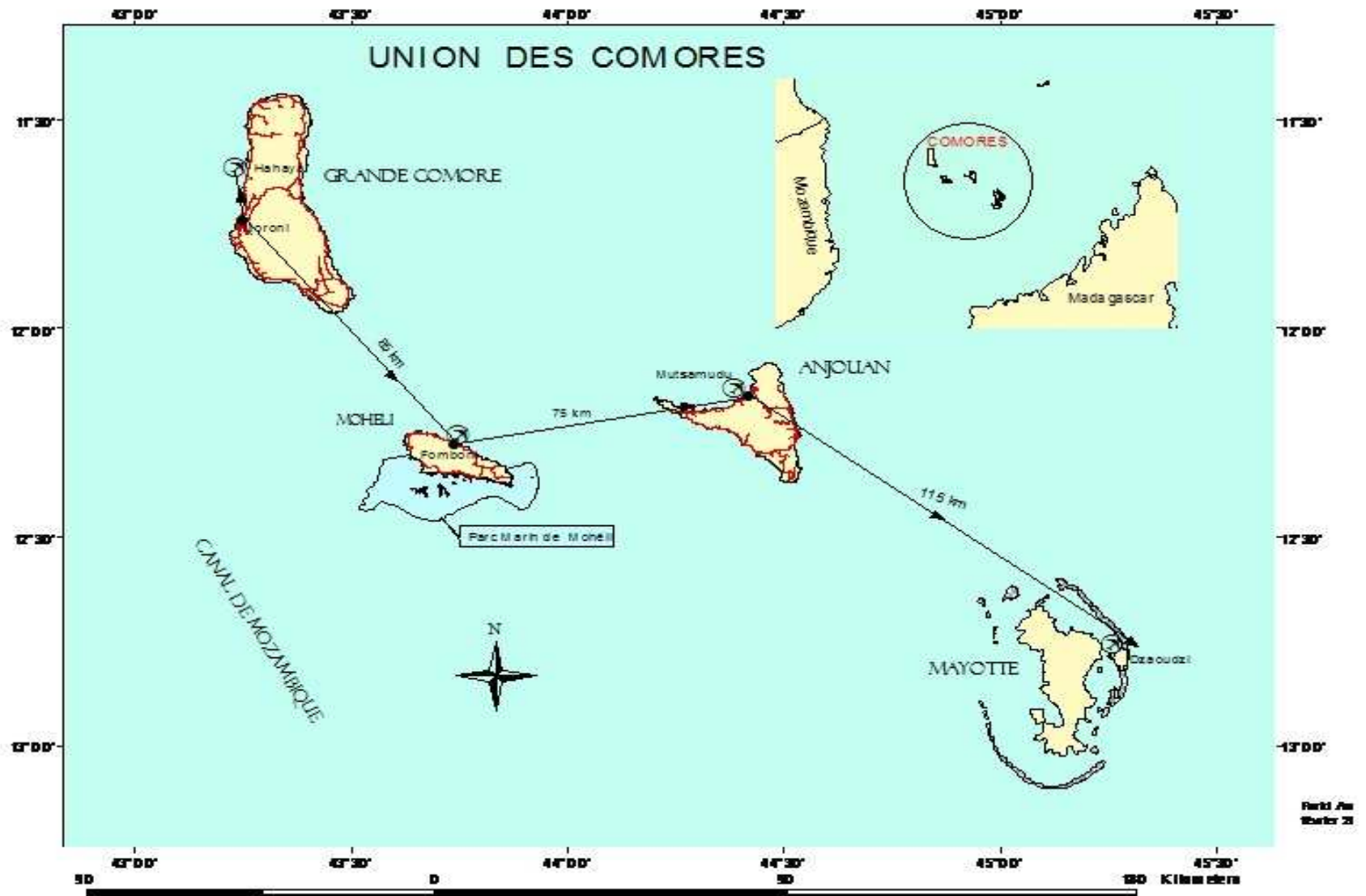
et

- 4) Gérer rationnellement le patrimoine national (conservation et valorisation du patrimoine national, recherche de solutions alternatives et lutte contre la pollution).

Organigramme de la DGEF



Carte Comores



Principes qui ont orienté l'élaboration de la stratégie initiale

- **Quelques principes ont orienté l'élaboration de la stratégie. Certains ont été proclamés dans la déclaration nationale du développement durable et dans la politique et la stratégie nationales pour l'environnement. Ils se dégagent des études environnementales et émergent**

Principes qui ont orienté l'élaboration de la stratégie initiale

- Quoique d'importantes responsabilités incombent à l'État, **la reconnaissance de la prépondérance de la gestion active par les communautés et les autres utilisateurs des ressources est primordiale et critique pour assurer la conservation de la diversité biologique et l'utilisation durable de ses éléments.**
- Application du principe de précaution:
Devant l'urgence de réaliser des actions concrètes pour la conservation, le manque de connaissances sur un écosystème ou sur des ressources biologiques ne doit pas empêcher ni retarder la décision de les protéger ou de les gérer de façon prudente.

Contexte

- Les Comores sont densément peuplées (moyenne de 300 habitants/km²). L'occupation humaine extensive réduit l'applicabilité du principe de création de réserve et il importe surtout de gérer l'accès aux ressources plutôt que l'interdire.

Contexte

- Il est essentiel de privilégier « une approche axée davantage sur la prise en considération des écosystèmes, *i.e.* les composantes biotiques et abiotiques d'un milieu de même que les interférences humaines, plutôt que d'axer la connaissance et la gestion sur une seule espèce ou une seule ressource à la fois ». La diversité biologique doit être conservée de façon prioritaire *in situ*.

Problématique

La possession d'une ressource, sinon la reconnaissance du droit de jouissance d'une ressource, sont les facteurs les plus déterminants de la durabilité de son utilisation. La présence actuelle des populations dans les écosystèmes naturels correspond à une occupation plutôt qu'à une appropriation de ces espaces, du fait de l'ambiguïté actuelle de la situation foncière.

Réponses

Des activités de substitution créatrices de revenus, respectueuses de l'environnement, doivent être identifiées en concertation avec les communautés, chaque fois qu'une activité exploitant les ressources est jugée non durable ou ayant un impact défavorable sur les ressources.

PROCESSUS SPANB-5RNB

- Endossement du Projet global par le Point Focal National FEM 23/08/2011
- Lancement du Projet Global 2012/
- Signature du PCA Comores 09/06/2012
- Ouverture du compte Projet 09/01/2013
- Désignation du Comité de Pilotage et du coordinateur 14/01/2013
- Transfert des Fonds de l'UNEP vers Comores Spanb 13/03/2013
- Réception des fonds ?/04/2013

Documentation

- Document de Stratégie et de réduction de la pauvreté 2010-2014
- Autoévaluation nationale des Capacités à renforcer (AnCAR) 2006-2008
- Evaluation des OMD décembre 2009
- Plan Stratégique Biodiversité/CC/GRC
- Etudes Ecologiques Zones riveraines des AP 2012
- Processus de mise en place d'un réseau national d'AP
- Décret de mise en place d'une Commission Nationale consultative du Développement Durable(CNDD) 2012
- Rapport national sur le Développement humain durable 2010
- Plan d'action pour l'application du Programme de travail sur les Aires Protégées de la Convention (Powpa) mai 2012

Merci de votre aimable
attention

